



Citoyens  
Investis pour le  
Développement  
Responsable  
et l'Écologie

## Assemblée Générale 2023 – 20 janvier 2024

Salle Bel Air – Plouër sur Rance – 10 h 00

Présents : 33 membres (19 de Langrolay, 13 de Plouër, 1 extérieur)

Pouvoirs : 11 pouvoirs soit un total de 44 présents ou représentés

A 10 h 15, Hervé Jégou ouvre la séance, remercie les personnes présentes et laisse la parole à Mr. Yann Godet, Maire de Plouër.

Emmanuel Cibert, adjoint à l'urbanisme, à la mobilité et à la biodiversité représente la municipalité de Plouër. Raymond Armange, 1<sup>er</sup> adjoint, représente la municipalité de Langrolay (J.P. Gainche, Maire de Langrolay, s'étant excusé)

### RAPPORT MORAL

#### Présentation de l'action de l'association par thématiques :

Le Conseil d'association composé de 8 membres (L. Berthelot, C. Canel, B. Guérout, H. Jégou, D. L'Hôte, C. Marquézy, K. Menguy, Y. Rouxel) s'est réuni à 6 reprises depuis l'AG 2022. Nous avons décidé lors de la réunion du 02 février 2023 d'être tous co-présidents (à l'exception de Y. Rouxel) Ces dispositions ont été enregistrées à la Préfecture des Côtes d'Armor.

- Katicha Menguy présente le site internet de l'association : <http://cidre-asso.fr> il a été réactivé à l'automne 2023. Nous cherchons les meilleures façons de communiquer sur les événements, les informations et les projets en cours. A ce jour une soixantaine de visiteurs ont consulté le site. La deuxième 'Bulle de CIDRE' a permis de relayer les dernières informations.  
Proposition : la constitution d'un groupe dont l'objectif est de faire vivre le site. La rédaction d'articles ne nécessite pas de compétences particulières.
- Bernard Guerout : Le Troc Plantes de Plouër 2023, a connu un beau succès, avec une bonne fréquentation. L'occasion de se retrouver pour les 10 ans de C.I.D.R.E. La prochaine édition aura lieu le 14 avril 2024.

## Langrolay

- Mobilités douces : (Katicha Menguy ) Nous avons évoqué à l'AG 2022, l'action engagée auprès de la commune de Langrolay pour la signalétique d'une route partagée entre Langrolay et Plouër via Lesmont. Le maire de Langrolay l'avait annoncé aux vœux 2023, mais malgré nos relances, rien n'est encore fait. E.Cibert précise que les marchés publics (travaux et signalétiques) seront lancés en 2024. (Point délicat : le carrefour de la Chiennais)
- Le marché d'Automne 2023 de Langrolay (Christian Canel) Il a eu lieu en soirée et a permis un partage de plantes. Il a été convenu avec l'amicale laïque de partager à l'avenir les dons récupérés avec le collectif Plouër réfugiés.
- Vergers citoyens : Katicha Menguy présente le projet de réaménagement de l'ancien terrain de foot. La Mairie a sollicité notre association pour ce projet s'inscrivant dans le cadre du budget coopératif de Dinan agglomération. Nous avons participé à l'élaboration du projet définitif, retardé par les intempéries d'automne.

## Plouër

- Rencontre avec la municipalité de Plouër le 4 novembre 2023 (Didier)  
Cette rencontre visait à renouer le contact et à faire le point des projets de la municipalité sur les sujets primordiaux pour nous : Énergies renouvelables, biodiversité, liaisons douces
- Tiers lieu Plouër  
Sur le site de l'ancien magasin UNICO la municipalité de Plouër a le projet de construire un tiers lieu, espace ouvert lieu de rencontre et d'échanges.  
  
Un groupe de travail composé de représentants d'association (dont C.I.D.R.E), de porteurs de projets, d'habitants, de riverains s'est réuni à plusieurs reprises.  
Proposition : invitation à toute personne intéressée de rejoindre ce groupe.
- Projets Énergies renouvelables à Plouër : par Jean-Pierre Caudal , représentant de C.I.D.R.E. auprès de CVRE (Centrales Villageoises Rance Emeraude)  
Suite à l'abandon du projet d'équipement en panneaux photovoltaïques de la salle omnisports, la municipalité envisage désormais des projets uniquement sur les nouvelles constructions (tiers-lieu, Eco-quartier). Une réalisation sur la toiture de l'école, pourrait toutefois être réfléchie ainsi que sur des bâtiments privés.  
Plus largement : Plusieurs projets se sont concrétisés en 2023, à la Vicomté, et à Plouër sur un bâtiment privé. D'autres projets sont bien avancés, notamment à Lanvallay et Evran.  
NB : CVRE a besoin de bénévoles

- Le plan d'action communal en faveur de la biodiversité : (Didier L'Hôte / Emmanuel Cibert) Le conseil municipal vient d'entériner un plan d'actions dans plusieurs directions (haies sèches, plantes invasives, re-végétalisation de zones urbaines, remise en valeur de petit patrimoine naturel, gestion des déchets de jardin, observations pour connaître et protéger certaines espèces, plantations ...). On note un fort souhait de voir se mettre en œuvre des chantiers participatifs pour concrétiser ce projet ambitieux. L'Atlas de la bio-diversité, outil pédagogique, inventaire des espèces est disponible sur notre site. (à discuter dans les projets)
- P.N.R. Catherine Marquézy a eu un contact avec Océane Lefève de Cœur Emeraude. Cette association sera remplacée par le syndicat mixte du Parc, (labellisé en 2024.)
- Association « Du Frémur à l'Arguenon » : (Christian Canel) Nous soutenons cette association depuis sa création, celle-ci s'oppose à un gros projet de méthanisation industrielle à Languenan. Jugement début décembre annulant le permis de construire de l'installation. A suivre.
- Eolien dans l'agglomération :

Rencontre avec la société BayWa.re d'origine Allemande basée en Bretagne, qui implante des éoliennes.

Ayant entendu parler de C.I.D.R.E, cette société a souhaité nous rencontrer, jugeant que nous avions une démarche citoyenne qui les intéressait.

Conclusions de l'échange :

- Nous les avons dirigés vers la centrale Villageoise, dont l'action et l'expertise sont ciblés sur les énergies renouvelables
- Nous avons dit notre intérêt pour la démarche en rappelant que nous considérons que les enjeux de transition énergétique dépassaient Plouër et Langrolay. Ce qui se passe dans l'Agglo de Dinan et dans le futur parc Naturel Régional nous concerne.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité .**

## Rapport financier

Lecture du rapport financier de l'association (compte 40) par Christian et du rapport financier de Plouër Réfugiés par Katicha (compte 41) Voir Annexe

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins 2 voix (2 abstentions)**

## Projets 2024 :

- **Projet Avel Marine** : présenté par Christian Canel  
Développer le cabotage fluvial et côtier en pays de Rance et Bretagne. Deux bateaux , en cours de transformation, ont été acquis par cette association.  
Proposition : transmettre la note résumant le projet aux adhérents. Une rencontre avec le porteur de projet est prévue et sera annoncée aux adhérents
- **La Maillette** Monnaie locale complémentaire et citoyenne.  
Lien : <https://la-maillette.bzh>  
Proposition : si des adhérents sont intéressés, un groupe pourra être constitué.
- Développer des relations d'échange et de travail avec DINAN AGGLO : Didier L'Hôte

Les intercommunalités ont pris une importance considérable dans le schéma décisionnel concernant l'urgence climatique via l'aménagement des territoires. Dinan Agglo a lancé des réflexions importantes associant les citoyens sur des sujets primordiaux qui rejoignent nos préoccupations (énergie, climat, aménagement de l'espace, politique de l'eau, liaisons douces et biodiversité). Faire valoir nos positions comme nos attentes à l'échelon communautaire (65 communes pour 105000 habitants) nous semble primordial.

Proposition : Créer une commission dédiée.

- Chantiers de préservation de la biodiversité Comme cela est évoqué dans le rapport moral, les domaines d'actions prioritaires sont bien connus (plantes invasives, préservation des zones fragiles, préservation des ressources...)  
Proposition : Organisation / Participation citoyenne active aux travaux (atelier haies sèches, gestion des déchets verts, suppression de plantes invasives etc..) Diffusion de ces informations. Renseignement de l'atlas intercommunal de la biodiversité, [cidre-asso.fr/latlas-de-la-biodiversite-intercommunale/](http://cidre-asso.fr/latlas-de-la-biodiversite-intercommunale/)  
N.B. Un chantier devrait être organisé en février (Plouër)
- Mobilités douces : diverses suggestions ont été faites : utilisation de l'application co-voiturage sur Dinan agglo. Balisage des circuits vélo
- Eolien dans l'agglomération : Projet : développer notre argumentaire technique, écologique et économique. (informations auprès de LPO : impact sur les oiseaux)

## Election du conseil d'association 2024 :

Parmi les membres du conseil d'association 2023, seul Yann Rouxel ne se représente pas. Il n'y a pas d'autre candidature.

Le conseil d'association est reconduit à l'identique en 2024: L. Berthelot, C. Canel, B.Guérault, H.Jégou, D.L'Hôte, C.Marquézy, K.Menguy.

## Questions diverses :

Hervé Gauvin, au nom du collectif Plouër Réfugiés, remercie l'association C.I.D.R.E. pour le soutien administratif apporté au collectif depuis 2017 : compte bancaire dédié et assurance responsabilité civile, précieuse pour les événements organisés par le collectif.

*L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est clôturée à 12 h 00*

## Annexe

### 1) Rapport financier 2023: (Exercice 2023) (Compte 40 – association)

A l'AG du 28 janvier 2023, la situation des comptes de l'association était de **477,09 euros** (286,89 € euros en compte au Crédit Mutuel de Bretagne + 190,20 € euros en caisse)

Les recettes 2023 s'élèvent à **1108,12 euros** :

- Cotisations 510,00 €
- Dons / autres recettes 3,12 €
- Recettes Troc Plantes 295,00 €
- Subvention mairie 300,00 €

Les dépenses 2023 s'élèvent à **912,00 euros** :

- Frais bancaires 24,30 €
- Communication 202,45 €
- Achats divers 352,18 €
- Assurance 213,07 €
- Cotisations diverses 120,00 €

Solde annuel (recettes – dépenses) : 196,12 €

<b>Situation à fin décembre 2023</b>	<b>673,21 euros</b>
--------------------------------------	---------------------

Compte C.M.B. 369,66 €

Caisse 303,55 €

Cotisations 2023 : 102 cotisations ont été enregistrées en 2023 ;dont 13 adhésions nouvelles depuis les Forums des Associations de Plouër et Langrolay du 9 septembre 2023. Les cotisations sont prises pour l'année civile. (Rappel : toutes les cotisations nouvelles réglées au forum des associations ou postérieurement sont valides jusqu'au 31/12/2024)

Un appel pour les cotisations 2024 a été fait avec l'invitation à l'assemblée générale. (Bulletin d'adhésion joint)

**2) Compte Plouër Réfugiés** (compte 41 ouvert au CMB fin 2017 géré par Laurence Berthelot et Katicha Menguy, trésorières adjointes) :

Les mouvements sur le compte sont :

Solde 1er Janvier 2023 : **3 703,98 €**

Solde 31 decembre 2023 : **4 627,30 €**

Recettes : **6 816,95 €**

(don 1 500 € dissolution association Identités plurielles et transfert au collectif, concert, 2 vide greniers, marchés, dons)

Dépenses : **5 870,18 €**

(aides mensuelles jeunes réfugiés, dons associations UTOPIA et SOS Méditerranée, virement mensuel de 100 € à CAMADOL pour un logement)

*C.I.D.R.E. a été reconnue comme association d'intérêt général pour le soutien apporté à Plouër Réfugiés, ce qui permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.*